

Le Crédit Social des Fonctionnaires Partenaire des IEG

Plateforme d'offres de logements



Le CSF a toujours accompagné l'accès aux **prêts immobiliers**. Le site csf.fr s'est enrichi d'une nouvelle rubrique logement. Sur csf-logement.fr, vous trouvez des biens neufs ou anciens, disponibles à l'achat, comme à la location.

Assurance Emprunteurs



Mode de vie, sports pratiqués, profession, état de santé demandent d'être attentif aux garanties proposées par votre **assurance de prêt**. Optez pour une couverture large pour protéger efficacement votre foyer et votre famille jusqu'au remboursement intégral de votre prêt.

Regroupement de crédits Spécial PARTENAIRES



*Une solution qui permet de **regrouper les crédits en cours en un seul**. La durée du prêt est plus longue afin de diminuer les mensualités ⁽²⁾. Cela permet d'envisager de nouveaux projets. Grâce au partenariat avec le CSF, vos frais de dossier sont offerts pour un prêt d'un montant maximum de 10 000 € ⁽³⁾.*

Prêt Avantage Partenariat

UN MONTANT
de 2000 € sur 24 mois

à partir de
1%
TAE*G* fixe ⁽¹⁾



Grâce au partenariat avec votre établissement, vous bénéficiez d'un **micro-crédit** pour financer les frais liés à votre installation (déménagement, caution, équipement, réparation automobile...). Il s'agit du prêt personnel Avantage Partenariat ⁽¹⁾ proposé par Créserfi.

Bénéficiez de nos conseils et nos solutions adaptées

En appelant directement l'agence au : **06 49 06 69 48** ou par mail : miloche@csf.fr

Ou sur : <https://www.csf.fr/cmcas-caen>

Le Crédit Social des Fonctionnaires

Engagé auprès des agents de la fonction publique



PROGRAMME ANNUEL

- **Table information : février/mars 2024**
Dans les SLVie
 - **Permanence-conseil téléphonique (1/2h d'échange privilégié sans vous déplacer)**
14-15 mars – 20/21 juin – 19-20 septembre – 21-22 novembre
 - **Forum Social : Vendredi 7 juin de 14h00 à 20h00**
- Ces interventions seront rappelées dans les lettres d'information**

Toujours disponible pour échanger avec vous et
pour mettre en place des actions de sensibilisation
Nicolas Aubin : 06 75 20 59 47 – aubin@csf.fr